

RAPPORTS

DES

COMMISSAIRES

CHARGÉS DE S'ENQUÉRIR DE LA

CONDUITE, DISCIPLINE ET RÉGIE

DU

PENITENTIAIRE PROVINCIAL,

Avec les Documents transmis par les Commissaires.

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

MONTREAL:
IMPRIMÉS PAR LOUIS PERRAULT

1840